

Avis adopté

Séance plénière du 25 janvier 2023

Du sol au foncier, des fonctions aux usages, quelle politique foncière ?

Déclaration du groupe CGT-FO

La Terre, le droit de l'occuper, le droit de propriété, ... ont de tous temps fait l'objet de dissensus, d'âpres oppositions, c'est d'ailleurs une révolution qui en France à ouvert aux peuples le droit de propriété. Les débats au sein de la commission n'ont pas échappé à cet héritage. On peut le regretter.

Pour le Groupe FO, cet avis s'inscrit dans la volonté de préserver notre planète, sa diversité, avec, en ce qui nous concerne, l'objectif de faire prospérer l'espèce humaine sur une planète, dans un environnement et une biodiversité protégés, restaurés.

Nous partageons également la nécessité de favoriser la production alimentaire mise en avant dans les préconisations 1 et 15. La souveraineté alimentaire, entres autres, devant être une priorité absolue, la période que nous vivons ne faisant que souligner cette nécessité.

Nous partageons la notion que le sol est un des éléments constitutifs du patrimoine commun, dans le respect du droit de propriété. Nous ne soutenons pas la préconisation 12 dans sa globalité. Si la création d'un fonds visant à réhabiliter ou réutiliser les espaces artificialisés est une bonne proposition, nous émettons les plus grandes réserves sur le caractère confiscatoire que peut amener la proposition d'« hyper taxation » des plus-values foncières. D'une manière générale, FO privilégie une fiscalité incitative, redistributive à une fiscalité punitive, voire confiscatoire.

A cela nous préférons les propositions des préconisations 4 et 8 qui appellent à une véritable gouvernance territoriale partagée, intégrant tous les enjeux liés à l'usage des sols.

Nous saluons la préconisation 10, très bien argumentée dans l'avis, dont la vocation est de préserver les rôles écologiques, alimentaires et agronomiques des sols, en limitant strictement les projets photovoltaïques sur des espaces déjà artificialisés.

Pour conclure, **le groupe FO a voté en faveur de cet avis avec les réserves exprimées** et en pensant à la nécessité de transmettre aux générations futures un modèle respectant les équilibres nécessaires à une vie harmonieuse sur une planète protégée.